



RÉGION ACADÉMIQUE  
PAYS DE LA LOIRE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Rectorat

Division  
Inspection pédagogique  
régionale

Dossier suivi par  
Fabien Vautour  
IA-IPR-EPS  
Tel : 06 18 10 14 51  
Fabien.vautour@ac-  
nantes.fr

4, rue de la Houssinière  
B.P. 72616  
44326 NANTES Cedex 3

Nantes, le 9 décembre 2019

Le Recteur de l'Académie de Nantes

À

Mesdames les directrices, Messieurs les directeurs  
d'école

S/C de Mesdames les inspectrices et Messieurs les  
inspecteurs de circonscription du premier degré

Mesdames les cheffes et Messieurs les chefs  
d'établissement

S/C de Mesdames les inspectrices et Messieurs les  
inspecteurs d'académie, directrices et directeurs  
académiques des services de l'éducation nationale.

**Objet : Appel à projets pour la labellisation « Génération 2024 »**

Dans bientôt 4 ans, les Jeux Olympiques se dérouleront en France. Cet évènement planétaire sera l'occasion d'étudier l'olympisme ainsi que les valeurs qu'il véhicule de manière critique et objective.

Dans cette perspective, le programme d'appui à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques propose pour les établissements scolaires et universitaires le label **Génération 2024**. Celui-ci vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif fondées sur plusieurs objectifs :

1. Développer des projets structurants avec les clubs sportifs du territoire :

L'enseignement de l'EPS vise la formation, par la pratique physique, d'un citoyen capable de faire des choix éclairés pour s'engager de façon autonome et pérenne dans un mode de vie actif et solidaire. La continuité de prise de responsabilités et d'engagements dans les associations sportives peut ici être valorisée pour envisager une complémentarité des actions avec les enseignements scolaires.

2. Participer aux événements promotionnels olympiques et paralympiques :

Des temps forts comme la journée nationale du sport scolaire, la semaine olympique et paralympique ou la journée olympique rythment l'année scolaire, permettent de valoriser la pratique physique et de porter un regard lucide sur les valeurs portées par le sport et l'olympisme.

3. Accompagnement ou accueil des sportifs de haut niveau :

L'accueil, le parrainage ou la présence de sportifs de haut niveau dans l'école / établissement nécessite un accompagnement individualisé pour viser la recherche de l'excellence sportive d'une part et la réussite éducative et professionnelle d'autre part. C'est un engagement exigeant pour l'élève et le système scolaire qui l'accueille, et une opportunité pour les autres élèves.

4. Ouvrir les équipements sportifs des établissements :

Les équipements sportifs implantés au sein des établissements scolaires doivent pouvoir être accessibles à tous pour permettre à un public varié, scolaire ou non, de pratiquer des activités physiques dans des conditions optimales et sur des plages horaires élargies.

Quelques points d'appuis :

La labellisation Génération 2024 peut s'inscrire dans la mise en œuvre du parcours d'éducation à la santé, du parcours citoyen, du parcours avenir. Elle peut s'adosser à des organisations



pédagogiques pluridisciplinaires. Des activités artistiques et culturelles, dans le cadre du PEAC, peuvent également être envisagées en cohérence avec les pratiques retenues.

Pour les établissements du premier degré, **l'affiliation à l'USEP est obligatoire** pour bénéficier de ce label.

2/2

Pour les établissements du second degré, **l'UNSS constitue un point d'appui important** pour la valorisation des dispositifs mis en place.

Enfin, **le label Génération 2024 vous donne droit et accès à plusieurs offres et services décrits dans le dossier de candidature joint à ce courrier.**

Vous trouverez également le **cahier des charges** de ce label en fichier joint.

Je vous remercie de votre engagement pour la valorisation de ce label dans notre académie.

William Marois

Copie à :

Mesdames les inspectrices et Messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale adjoints au DASEN chargés du 1<sup>er</sup> degré

Madame l'inspectrice et Messieurs les inspecteurs d'académie, inspecteurs pédagogiques régionaux d'EPS